

UNE AIDE, UNE SUCCESS STORY !

FOCUS

sur: *Celabor*

Carte d'identité

NOM

CELABOR SCRL

ANNÉE DE CRÉATION

1995

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Assistance technique et scientifique
aux entreprises

CHIFFRE D'AFFAIRES

4 millions d'euros en 2013

NOMBRE DE PERSONNES EMPLOYÉES

50 (dont 60% aux Départements Emballage
et Agroalimentaire)

ADRESSE

Avenue du Parc, 38
4650 Herve

TÉLÉPHONE

087 32 24 54

SITE INTERNET

www.celabor.be

10

Texte: **Jacqueline REMITS** • jacqueline.remits@skynet.bePhotos: **Celabor**

Le centre est très actif dans les domaines de l'agroalimentaire (nutrition et extraction), de l'emballage, de l'environnement et du textile. Il est bien introduit dans le plus grand secteur consommateur d'emballage que constitue l'agroalimentaire, avec près de 50% des emballages produits. *Celabor* est également reconnu comme centre de recherche de référence par *Wagralim*, le pôle de compétitivité wallon.

Quelles sont ses missions principales ? «*Nous favorisons l'innovation technologique et le développement de nouveaux produits ou procédés par la recherche et le développement. Nous menons de la R&D pour des entreprises. Nous participons également à des programmes de recherche financés par l'Europe et les Régions. Nous répondons aux besoins en analyses et tests dans nos labos performants. Nous aidons également à la résolution de problèmes et/ou litiges au travers d'une activité de conseil et d'expertise. Enfin, nous dispensons des formations.*»

EMBALLAGES DANS TOUS LEURS ÉTATS

Celabor a investi récemment 1,3 million d'euros dans le domaine de l'emballage. Depuis 10 ans, la conduite de nombreux projets de recherche, subsidiés ou privés, a donné au centre une grande expertise dans la caractérisation des matériaux «barrières» grâce à des équipements de pointe. «*Nous disposons d'un matériel permettant de caractériser les impacts mécaniques sur les emballages lors de tests de chocs et de chutes*, précise Sébastien Cajot. Des bancs de traction aident à définir les propriétés mécaniques des emballages. Grâce à un soft de conception et une table de découpe, nous pouvons concevoir et fabriquer de petites séries de prototypes. Une thermoformeuse va mettre en œuvre des films plastiques et les transformer en barquettes, par exemple. Avec des équipements d'emballages pilotes, nous nous rendons dans des entreprises qui nous solli-

Centre de recherche installé dans le parc industriel de Petit-Rechain, près de Verviers, *Celabor* a pour cœur de métier d'apporter son assistance scientifique et technique aux entreprises. De quelle manière ? «*Nous les aidons à résoudre certains problèmes, nous favorisons l'innovation technologique et nous répondons à leurs besoins en tests et analyses en laboratoire*», détaille Sébastien Cajot, responsable du département Emballage.

citent pour des essais et tests d'emballages dans les conditions réelles de l'entreprise ou des essais de conditionnement sous vide ou sous atmosphère modifiée pour améliorer les délais de limite de consommation.»

Pour les problèmes concernant les aliments emballés, le département Emballage travaille en collaboration avec le département Agroalimentaire. «Pour les produits de consommation, l'emballage est le premier contact du client avec le produit. L'emballage remplit un rôle fonctionnel et esthétique. Bien conçu, il permet au produit de se démarquer.»

GUIDANCE TECHNOLOGIQUE BIEN EMBALLÉE

Depuis 2002, grâce à l'appui financier de la Région wallonne, Celabor mène une activité de guidance dans le domaine de l'emballage. «L'objectif est de soutenir et de favoriser l'innovation technologique dans ce secteur. Ce service est destiné aux entreprises qui fabriquent ou utilisent des emballages ou des matières d'emballage. Le guideur a pour mission d'accompagner les PME par un appui scientifique de veille technologique et législative, la promotion du recours aux technologies innovantes et celle de la participation à des projets de R&D.»

La diversité et la technicité des emballages intègrent toujours plus de fonctionnalités. «L'émergence de nouvelles matières premières d'emballage de nature plus durable (microcellulose, biopolymères, composites renforcés de fibres naturelles) nécessite des compétences spécifiques et une action auprès des entreprises pour les sensibiliser aux dernières innovations technologiques en la matière.»

Par ailleurs, la problématique de l'interaction contenant - contenu dans le

domaine alimentaire est très complexe. «Depuis peu, une nouvelle législation européenne permet une utilisation d'emballages actifs et intelligents jusque-là interdits. La durée de conservation des aliments emballés est cruciale pour les nombreuses entreprises agroalimentaires. Un jour de gagné permet d'exporter dans un rayon augmenté de 750 km au moins. L'emballage et le type de conditionnement sont capitaux pour la conservation.»

La préservation de l'environnement et le problème du réchauffement climatique imposent de nouvelles contraintes aux entreprises. «La guidance entend notamment promouvoir le recours aux emballages réutilisables, biodégradables ou compostables, souligne Sébastien Cajot. L'action, menée de façon proactive, a pour but de donner aux PME l'impulsion nécessaire pour entreprendre une démarche visant l'innovation ou l'amélioration des processus ou des produits liés à l'emballage.»

En 2 ans, une cinquantaine de prestations ont été réalisées pour plus d'une centaine d'entreprises par Celabor et d'autres partenaires de cette guidance, notamment le Certeck. Créé en 1996, ce centre de ressources technologiques, qui emploie une trentaine de personnes, propose une large gamme de tests physiques et chimiques permettant d'analyser les polymères et leurs nombreux composants potentiels. Il possède également des équipements pilotes de mise en œuvre. La mission du Certeck est de fournir de l'aide, du support et des services aux PME comme aux grandes entreprises. Il offre des analyses et des mesures *ad hoc*, la résolution de problèmes, la recherche sous contrat et des capacités de développement de produits et de procédés. Avec pour objectif ici aussi, des solutions innovantes pour des entreprises performantes. ■



Celabor apporte également son expertise dans le secteur du textile: élaboration de recettes de teinture et détermination de colorants; résistance des colorants au lavage,...

Guidance technologique en résumé :

Type de promoteur:

Centre de Recherche agréé (CRa).

Partenariat:

Autorisé (CRa uniquement).

Objet:

Réalisation de prestations d'audits technologiques de problèmes liés à des procédés ou des produits dans le but de promouvoir l'innovation technologique dans les PME.

Les missions de ces services de guidance:

- assurer une veille technologique;
- accompagner les entreprises dans leurs choix technologiques et les aider à résoudre des problèmes techniques impliquant le recours à des technologies innovantes;
- promouvoir les entreprises auprès des institutions susceptibles de les accompagner/financer dans leur démarche d'innovation.

Taux d'intervention:

L'intervention maximale de l'aide est fixée à 75% des dépenses admissibles avant impôts ou autres prélèvements.

Dépenses éligibles:

- les dépenses de personnel
- les frais généraux
- les dépenses de fonctionnement

Propriété des résultats:

Sans objet.

Délais:

Appel à proposition lancé tous les 2 ans. Avis positif ou négatif au maximum dans les 4 mois qui suivent la clôture de l'appel.



Plus d'infos:



Département des
Programmes de Recherche

Direction des Programmes
régionaux

Tél.: 081/33.45.34

emmanuel.delhaye@spw.wallonie.be

<http://recherche-technologie.wallonie.be/go/gt>